

# **UNE INSTITUTION RESPECTABLE LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE D'ARCACHON (II)**

## **DEUXIEME PARTIE : AU SERVICE DE LA SCIENCE (1882-1914)**

L'assemblée générale du 18 décembre 1881 donna l'occasion au docteur Gustave Hameau de penser tout haut que «la Société pouvait entrer dans une voie de prospérité nouvelle» ; en effet « les professeurs agrégés, maîtres de conférences, préparateurs de la [nouvelle] Faculté de Médecine et de Pharmacie [de Bordeaux] demandaient à être admis dans la Société », tout en désirant « en même temps que les statuts (fussent) mis en harmonie avec les besoins d'un personnel actif, pour lequel les laboratoires (étaient) une chose essentielle ». Prévoyant, le conseil d'administration avait fait le nécessaire. Il appartenait désormais aux membres présents de se prononcer sur le projet qui leur était soumis ; c'est ainsi que de nouveaux statuts furent adoptés et que 19 nouveaux membres furent admis, dont 15 œuvraient à l'Université.

Le renouvellement du conseil d'administration fut remis à une date ultérieure, étant admis qu'il était « indispensable de faire une large place aux professeurs des Facultés de Bordeaux ». Pour Gustave Hameau, il n'était pas question de trop tarder. Le nouveau Conseil fut élu le 15 janvier 1882<sup>(1)</sup>, après lecture d'un vœu « adressé à Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique par la Faculté de Médecine et de Pharmacie, attirant l'attention du ministre sur la Société Scientifique et sur les avantages que retirerait l'enseignement supérieur de l'existence de laboratoires à Arcachon ».

### **I. LA SOCIETE SCIENTIFIQUE ET LES UNIVERSITAIRES**

Une semaine plus tard, le 22 janvier, le nouveau conseil d'administration, tout à sa passion d'entreprendre, examinait les plans dressés par Jean-Félix Ardouin, conducteur des Ponts-et-Chaussées et tout nouveau membre, « pour la construction des laboratoires à élever sur la façade de la plage » ; au vu des devis, décision fut prise de demander une subvention à l'Etat... et de procéder à la construction de la moitié de la bâtisse avant même la réponse du ministère concerné !

Hélas ! Le 19 février 1882, force fut de constater que les ressources de la Société étaient insuffisantes pour mener à bien même la moitié du projet. Le professeur J. A. Guillaud suggéra une loterie pour se procurer les fonds nécessaires et le conseil se rallia à son idée. Lors de la séance générale du 5 mars, après que le président Hameau eut annoncé que sa demande de crédits adressée au recteur était restée sans réponse et qu'il eut soutenu que la Société Scientifique comptait plus d'ennemis que d'amis au sein du Comité des Laboratoires Marins à Paris, les administrateurs décidèrent d'organiser la loterie pour « la construction et l'outillage des cabinets d'étude dans le laboratoire biologique de la Société », en la dotant « d'objets d'art d'une valeur réelle ».

Le 4 juin 1882, le conseil d'administration était informé que la loterie était autorisée par le ministre de l'Intérieur et que la ville d'Arcachon avait voté une subvention annuelle de 2.000 francs, que la Société Française pour l'avancement des Sciences avait accordé une allocation de 200 francs et que le rectorat allait intervenir auprès du Conseil Général de la Gironde. Mais on était encore loin des 10.000 francs escomptés ! Qui plus est, le recteur avait émis le vœu d'être assuré « que les constructions à élever pour les laboratoires marins reposeraient sur un terrain où la Société ne serait pas inquiétée » !

Gustave Hameau entreprit alors une démarche auprès de la Préfecture. La réponse du préfet de la Gironde, en date du 30 juin 1882, mérite une attention toute particulière, d'autant plus que la Société Scientifique, après plusieurs tentatives infructueuses, sera reconnue d'utilité publique le 10 janvier 1924.

« Monsieur le Président,

« Ainsi que je vous en ai informé, j'ai pris l'avis de M. l'Ingénieur en chef du service maritime, au sujet de l'établissement installé par la Société Scientifique d'Arcachon sur les dépendances du domaine public d'Eyrac. D'accord avec ce chef de service, j'ai l'honneur de vous faire connaître que, malgré son caractère provisoire, l'autorisation donnée à la Société ne lui serait retirée que *dans des circonstances exceptionnelles et si l'intérêt public venait à l'exiger*. J'ajoute que, *dans ce cas peu probable d'ailleurs*, la Société obtiendrait en échange la concession d'un autre emplacement. Agréez... »

Signé : Saisset-Schneider, Préfet de la Gironde.

---

### **1°/ De nouveaux laboratoires (1882-1885)**

---

Plus rien ne s'opposait donc à ce que le 23 juillet 1882, l'architecte Fernand Pujibet, qui avait pris le relais d'Ardouin, présentât « l'avant-projet des plans de construction des laboratoires ». L'assemblée n'émit que de rares observations et demanda surtout que le plan définitif comportât « une division en trois parties pouvant être exécutées indépendamment l'une de l'autre. Ce plan définitif fut examiné le 16 décembre 1883 par le conseil d'administration qui, au vu de l'état des finances, considéra qu'il « serait possible de bâtir tout le pavillon ouest du plan d'ensemble et de réparer celui qui exist(ait) déjà » ; il souhaite cependant entendre l'architecte à ce sujet<sup>(2)</sup>.

De fait, les caisses ne s'étaient pas remplies aussi vite que prévu. Le 10 septembre 1882, G. Hameau n'avait pu que regretter que « le placement des billets [de la loterie] se fit avec beaucoup de lenteur ». Le professeur A. Bouchard, vice-président, fut sollicité pour faire une conférence publique et gratuite, « à l'issue de laquelle on pourrait proposer des billets aux assistants ». Il n'en demeurait pas moins que le tirage devait avoir lieu, légalement, le 24 novembre... sauf à obtenir un report. Le président sollicita le préfet qui opposa un refus catégorique<sup>(3)</sup> ; n'étant pas homme à abdiquer, G. Hameau réitéra sa demande, obtint un délai supplémentaire dans l'attente d'une réponse ministérielle<sup>(4)</sup> et put finalement organiser le tirage le 29 avril 1883, à l'occasion d'une « fête donnée au Casino »<sup>(5)</sup> !

Ce fut un grand soulagement. Par ailleurs, ces cinq mois supplémentaires furent mis à profit par la Société pour faire face à des travaux d'urgence, suite aux dégâts occasionnés par la tempête du 29 octobre 1882 : réparation du « petit laboratoire », remise à flot du bateau acquis avec « l'allocation » de l'Association Française pour l'avancement des Sciences et baptisé *Amphyosus* sur la proposition du professeur Jolyet en souvenir des travaux de Paul Bert ; « acquis le matin même de la tempête, par un heureux hasard, il a(avait) été coulé par les premiers coups de mer et de la sorte n'a(vait) pas subi de graves dommages alors que toutes les autres barques du voisinage (avaient) été entièrement démolies ».

Ajoutons que le conseil d'administration, au cours de l'année 1883, avait pris des décisions importantes : dans sa séance du 4 février 1883, il avait désigné comme « directeur des laboratoires », sans honoraires, le naturaliste Georges Gourg<sup>(6)</sup> ; dans celle du 29 juillet, il avait décidé de solliciter une nouvelle « allocation » de l'Association Française pour l'avancement des Sciences (1 000 francs) destinée à « l'aménagement de deux chambres pour les travailleurs qui viendraient faire des recherches dans les laboratoires » arcachonnais.

Le 20 janvier 1884, F. Pujibet exposa « le résultat de ses études [...]. Du plan d'ensemble qu'il présenta, il [lui semblait] possible de faire un pavillon latéral tout entier, soit trois salles d'études et [d'] amorcer le pavillon central. Les frais de ces constructions s'élev(ai)ent exactement à l'argent dont la société dispos(ait) ». Les membres présents adoptèrent, comme un seul homme, les devis de l'architecte et confièrent la direction des travaux à l'entrepreneur arcachonnais Gabriel Busquet<sup>(7)</sup>.

La séance générale du 22 juin 1884 vit la reconduction du bureau et la réapparition du poste de « conservateur » - du musée-aquarium - confié à l'ingénieur des postes et télégraphes Emile Durègne<sup>(8)</sup>. Et dans un ordre du jour chargé, le renouvellement des assurances, « en y comprenant les nouvelles bâtisses » (leur construction était donc sur le point d'être terminée), fut accepté, tout comme l'ameublement d'une chambre « à mettre à la disposition des travailleurs »<sup>(9)</sup>. Tout naturellement, il semble qu'à l'automne 1884 Gabriel Busquet ait rempli son contrat puisque le conseil d'administration du 30 novembre évoqua une demande de subvention, lancée par l'intermédiaire du recteur, « pour l'achèvement des constructions ».

---

## **2°/ Une éphémère direction des pêches**

---

Tout n'est jamais totalement positif. Ce même 30 novembre, après avoir fait état de l'absence de crédits disponibles au ministère de l'Instruction Publique, le professeur Guillaud proposa « la réorganisation des services de l'aquarium et de laboratoires », mettant indirectement en cause M. Gourg, alors absent, qui, pendant l'été, n'avait pu fournir à deux jeunes chercheurs « les animaux nécessaires », ni même leur permettre d'aller sur le Bassin faire la pêche.

A quoi, Gustave Hameau répliqua que le directeur des laboratoires avait « sous sa direction un marin et un bateau pour approvisionner aussi bien les laboratoires que l'aquarium ». Mais, avança-t-on, le marin n'avait pas d'engins de pêche ! Qu'importe ! Il lui suffisait « d'aller en mer acheter des poissons puisque la Société des Pêcheries de l'Océan (était) à l'entière disposition de la Société Scientifique » !

Le 18 janvier 1885, la polémique monta d'un cran, en la présence de G. Gourg qui prétendit que « les bateaux de pêche de la Compagnie Johnston mett(ai)ent la plus grande difficulté à fournir des poissons » et annonça l'achat d'un filet de pêche. Le docteur Guillaud, soucieux de voir la Société consacrer toutes ses finances « au côté purement scientifique », demanda si la ville d'Arcachon ne pouvait pas reprendre « les services - l'aquarium par exemple - qui [...] coûtent et ne [...] rapportent pas » ! Le président rappela qu'il « n'avait trompé personne ; [que] depuis [1881-1882] on a créé, bâti des laboratoires... ». Certes, convint le professeur Guillaud, « les résultats acquis (étaient) beaux et val(ai)ent bien la peine que l'on s'en (fût) occupé. Seulement, sera(it)-il possible d'aller plus loin, si la ville n'intervenait pas d'une façon encore plus efficace... ».

Pour couper court au débat, Fernand Lalesque réussit à faire désigner « une commission chargée d'étudier la proposition de M. Guillaud »<sup>(10)</sup>. Le 23 janvier 1885, cette commission décida le maintien du statu quo ! Toutefois, le 7 avril 1885, le même docteur Lalesque proposa toute une série d'économies pour dégager des fonds « à reporter sur les dépenses afférentes aux laboratoires » ; si l'assemblée les prit en considération, elles ne furent cependant pas adoptées. Ragaillardé par une correspondance lui annonçant que le ministère de l'Agriculture serait prêt à aider la Société - peut-être parce que le professeur Ulysse Gayon travaillait alors à Arcachon, Gustave Hameau proposa de ne confier à M. Gourg que « la direction des pêches » et de nommer Fernand Lalesque « directeur des laboratoires » ! Ce qui fut fait par acclamations, tandis que les postes de secrétaire et de trésorier étaient confiés respectivement à Clément Sémiac et Jean-Félix Ardouin, suite au décès d'Edouard Méran et à la démission d'Alban Brannens. En fin de séance, fut annoncée l'installation récente du gaz dans les laboratoires tandis qu'un membre suggérait qu'on y amenât l'eau de la ville.

Le 27 juillet 1885, le président était mandaté pour demander à M. Gourg des explications sur ses fréquentes absences. Les correspondances échangées conduisirent le président Hameau à proposer à l'assemblée générale du 27 septembre 1885 la suppression de *la direction des pêches* et la mise du marin sous les ordres du directeur des laboratoires. Ce qui fut adopté et porta - semble-t-il - ses fruits puisque, le calme retrouvé<sup>(11)</sup>, l'assemblée générale du 19 février 1886 décida à l'unanimité que les rapports du président, du directeur des laboratoires et du conservateur seraient réunis et imprimés ; cette innovation préfigurait le futur bulletin annuel de la Société et de la Station qui parut de 1895 à 1938.

---

## **3°/ Au secours de l'industrie ostréicole**

---

Le 11 avril 1886, Gustave Hameau relança l'idée d'obtenir la concession d'un parc, après avoir « insisté sur tous les avantages que la Société pourrait retirer, au seul point de vue scientifique, de la libre disposition d'un terrain dans le Bassin, sur lequel la Société se livrerait à des études d'aquiculture générale ». L'appui du commissaire de la Marine de La Teste était acquis, d'autant plus que « la Société avait mis à la disposition des ostréiculteurs sa salle des conférences pour les réunions du syndicat ostréicole en formation dans [la] ville [d'Arcachon] ». Le président proposa donc à ses collègues une sortie sur le Bassin le dimanche 18 avril « pour faire choix d'une terre convenable » [ce fut *Germanan*]. Emile Durègne annonça ensuite qu'il avait « fait construire un petit bateau-réservoir absolument indispensable au transport des poissons et mollusques vivants, des lieux de pêche à l'aquarium » et obtint d'être remboursé de la dépense de 40 francs qu'il avait engagée. Le conservateur du musée venait de faire la démonstration de son dévouement total à la société ; il en recueillit les fruits le 25 juillet.

Ce jour-là, M. d'Eggourt, collaborateur de M. Bouchon-Brandely, fut autorisé, avant même d'être admis comme membre de la société<sup>(12)</sup>, « à pratiquer une ouverture à la toiture du hangar sud qui abritait 3 bassins extérieurs pour donner de la chaleur et de la lumière aux réservoirs » qu'il était en train de disposer pour une série d'expériences ostréicoles ; il est vrai qu'il avait annoncé qu'il prenait en charge tous les frais d'installation. Puis il fallut aborder la question de la direction des laboratoires : trois jours auparavant, Fernand Lalesque avait présenté sa démission, son emploi du temps ne lui permettant plus de participer « à la marche progressive de la société ». Gustave Hameau proposa donc à Emile Durègne, qui accepta, « d'ajouter les fonctions de directeur des Laboratoires à celles qu'il exerçait déjà avec autant de tact que d'intelligence ».

Ce fut à l'assemblée générale du 12 septembre 1886 que le président G. Hameau annonça aux membres présents que le ministre de la Marine, l'amiral Aube, venait d'accorder à la société, « non pas la concession, *mais la libre disposition* de l'huître [connue sous le nom de *Germanan*], sous la réserve que la Marine reprendra(it) possession du terrain lorsqu'elle le jugera(it) utile ».

---

#### **4°/ La station zoologique d'Arcachon**

---

Auparavant, Durègne, le tout nouveau « directeur de la Station » présenta « un travail qui résumait l'historique de la Société Scientifique et les ressources actuelles de son établissement » ; après avoir approuvé le règlement que ce document contenait à l'intention des « travailleurs désirant être admis dans les cabinets d'étude » de la Société, les membres présents votèrent son impression afin qu'il fût distribué aux participants du Congrès d'Hydrologie et de Climatologie de Biarritz, attendus à Arcachon le 7 octobre. L'installation des conduites pour l'eau douce étant achevée, Gustave Hameau fut mandaté pour négocier... un rabais sur le devis proposé par la Compagnie Générale des Eaux pour le branchement.

A la réunion du conseil d'administration du 21 novembre 1886, Emile Durègne annonça la mort de Paul Bert, « le véritable fondateur de nos laboratoires » et rappela tous les travaux de l'illustre professeur sortis des laboratoires de la Société Scientifique. Décision fut prise de déposer « une couronne sur le cercueil de celui qui fut à la fois un grand savant et un grand patriote » - ce fut Félix Jolyet qui représenta la Société lors des obsèques.

L'assemblée générale du 6 mars 1887<sup>(13)</sup>, sur proposition du docteur Hameau, décida :

« 1° que tous les services du Musée, de la bibliothèque, de l'aquarium, des laboratoires et des pêches ser(aie)nt réunis dans une même direction et que le chef de ce service prendra(it) le titre de *Directeur de la Station zoologique d'Arcachon* ;

« 2° que M. E. Durègne (était) nommé directeur de la Station Zoologique ».

Quant au renouvellement du bureau, il traduisit un net réchauffement des relations entre universitaires et non-universitaires qui s'étaient, au fil des mois quelque peu refroidies ; la vice-présidence

échut au professeur A. Bouchard et au docteur Rougier tandis les professeurs Félix Jolyet et Charles Blarez étaient élus administrateurs<sup>(14)</sup>.

Le 29 mai 1887, le conseil entendit une importante communication d'Emile Durègne. Celui-ci, tout d'abord, rappela « la richesse de la faune ichtyologique de la plage rocheuse de Guéthary, petit village situé entre Biarritz et St-Jean de Luz, avec lequel [la] société entret(enait) des relations constantes pour l'approvisionnement des laboratoires et des bacs de l'aquarium et où se rend(ai)ent bon nombre des travailleurs assurés à l'avance d'y trouver les sujets d'études qu'ils recherch(ai)ent » ; et le directeur d'apprendre « à l'assemblée que sa mère, Mme Durègne, [leur] bienveillante collègue, a(vait) fait l'acquisition sur la plage de Guéthary d'une parcelle de terrain sur lequel elle [avait] fait bâtir une petite habitation qu'elle tiendra(it) à la disposition de la Société Scientifique d'Arcachon » et qu'elle « l'offr(ait) comme un premier jalon planté par la société sur cette plage renommée pour l'abondance de sujets marins qui f(aisaient) défaut dans le bassin d'Arcachon, et pouvant à ce titre devenir une succursale très utile à [la] station ». Le conseil vota des remerciements unanimes à Mme Durègne, imité en cela par l'assemblée générale du 5 février 1888 qui prit connaissance de la donation et vota l'impression du compte rendu de l'exercice 1887.

Le 8 janvier 1888, hommage fut rendu par le conseil d'administration à Osmin Baudens, récemment décédé, membre honoraire de la société et adjoint au maire d'Arcachon<sup>(15)</sup>. Le 10 juin, le conseil se félicitait de voir « deux travailleurs occuper les laboratoires : MM. Dollfus et Boury qui, pour sa part, avait « donné son important travail sur les scalidés vivants et fossiles » et venait d'entreprendre le classement des collections conchyliologiques.

Le 28 octobre 1888, revenait au premier rang des préoccupations du docteur Hameau la question récurrente des finances de la société, dont le déséquilibre lui avait fait ajourner l'impression du compte rendu de l'année 1887, au grand dam d'Emile Durègne. Soucieux de ménager le directeur de la station, le président réussit à convaincre ses collègues d'avancer en janvier 1889 la prochaine assemblée générale et d'envisager un compte rendu imprimé « embrassant les deux derniers exercices » ! Chose promise, chose (à moitié) due, puisqu'en réalité l'opération fut menée à bien le 10 février 1889, après l'admission comme membres titulaires du docteur André Hameau, de Félix Dmokowski, du comte de Damrémont, du pharmacien Henri Duphil et de M. Kunstler, professeur à la faculté des sciences de Bordeaux.

Le 9 juin 1889, le bureau admettait comme membres M. Chevreux, zoologiste breton et la princesse Czartoryska<sup>(16)</sup>, demeurant alors villa *Belzunce*, avant de s'interroger sur le devenir de ses marins Lateulère (par ailleurs concierge) et Labat, compte tenu des candidatures reçues : celles de MM. Croisel, ancien bibliothécaire du Casino<sup>(17)</sup> et Lassalle, marin d'Andernos. Avis favorable fut donné à la demande de prêt présentée par Gustave Dasté, au nom du syndicat ostréicole d'Arcachon candidat pour participer à l'Exposition Universelle de 1889, à laquelle était aussi inscrite la Station zoologique dont E. Durègne fit connaître le projet<sup>(18)</sup>.

La « réunion générale » du 22 février 1890 fut l'heureuse occasion pour le trésorier de présenter une situation financière quasiment équilibrée. Fernand Lalesque fut élu vice-président en remplacement du docteur Rougier, décédé, et Léon Saby fut promu administrateur. Le concierge-marin Lateulère qui venait de décider de prendre sa retraite fut doté d'une gratification et autorisé à garder son logement jusqu'au 1er mai ; le bureau qui se réunit à l'issue de l'assemblée générale choisit le marin Laurent Lassalle pour le remplacer.

Le 7 septembre 1890, Emile Durègne annonça au conseil que la société était inscrite, au ministère de l'Agriculture, comme *station agronomique*, ce qui ouvrait une perspective de subventions renouvelées et d'allocations inespérées de la part de la Société d'Agriculture de France. Il y avait cependant une contrepartie à assurer : entreprendre une série de recherches sur la reproduction artificielle de certains poissons de mer et sur l'élevage de leurs alevins ; il fallait surtout espérer que les échecs dans cette direction du professeur Kunstler, dans les laboratoires d'Arcachon, feraient bientôt place à des succès.

Gustave Hameau avait cependant d'autres soucis : non seulement les subventions n'étaient « plus ce qu'elles étaient », mais de surcroît « les Ponts-et-Chaussées avaient pris possession du terre-plein libre, « en avant des hangars et des laboratoires du côté du Bassin », pour assurer le service du balisage, malgré une requête du président de la Société Scientifique, mais en vertu d'un arrêté préfectoral du 23 août 1890 rapportant les arrêtés de 1866. Qui plus est, désormais la Société Scientifique devait acquitter une redevance annuelle de 1 franc pour prix d'occupation temporaire des dépendances du domaine public ! Ultime consolation, il était confirmé en contrepartie que la démolition des ouvrages de la Société ne pourrait intervenir que *dans un intérêt public*.

---

## **5°/ L'action déterminante de Henri Viallanes et de son successeur**

---

Le 15 février 1891, le conseil se saisit d'une polémique entre le professeur Kunstler et Emile Durègne et trancha en faveur de son directeur de station. De même, décida-t-il de surseoir au renvoi du marin Lassalle qui avait « manqué gravement de convenance et de délicatesse, tant en paroles qu'en action, à l'égard de M. Viallanes »<sup>(19)</sup>. Lassalle dut vraisemblablement regretter sa conduite coupable. Le 10 mai 1891<sup>(20)</sup>, Emile Durègne, nommé ingénieur-inspecteur des postes et télégraphes démissionnait de la direction de la station zoologique, tout en acceptant le titre - recréé pour l'occasion - de conservateur des collections ; ce fut le professeur Henri Viallanes qui fut alors nommé directeur de la station zoologique ! Cette passation de « pouvoirs » ne pouvait tomber mieux. Le 4 juillet 1891, M. Couat, recteur de l'Académie de Bordeaux, venait visiter l'établissement de la Société Scientifique : « la salle de conférences, les deux chambres d'étudiants, le Musée et la bibliothèque, l'aquarium et les laboratoires », dont la présentation échut plus particulièrement à Henri Viallanes et au chimiste Zune. Le recteur, qui connaissait « les laboratoires de Roscoff et de Vimereux, trouv(a) que les laboratoires d'Arcachon, avec leur outillage, leur bateau de pêche pour le Bassin et les bateaux Johnston pour la pleine mer, ne le céd(aient) en rien aux laboratoires, entretenus ailleurs, à *grands frais, par le Gouvernement* » !

M. Couat, tout en sachant que son prédécesseur M. Ouvré n'avait pas abouti dans des négociations analogues, se « propos(a) d'étudier une combinaison qui permette d'entrer en arrangement avec la Société pour qu'elle conserve un ou plusieurs de ses laboratoires aux élèves de licence, d'agrégation ou de doctorat des facultés de son ressort académique ». Le 3 septembre, informés du désir exprimé par le recteur, plusieurs membres firent remarquer que la Société n'avait eu de cesse de faciliter « dans la mesure de ses forces les études des travailleurs qui s'adress(ai)ent à elle » et qu'il était à craindre qu'elle perdît « son indépendance » si les Pouvoirs publics prenaient la direction « ou seulement la libre disposition de l'un ou plusieurs de ses laboratoires ». Gustave Hameau crut pouvoir apaiser les esprits en prétendant avoir compris que, pour le recteur, « l'intervention du ministre de l'Instruction Publique ne se manifesterait que par l'envoi de subventions plus importantes appropriées aux études spéciales de la licence ».

Malgré « des embarras financiers passagers », devant le zèle infatigable du nouveau directeur des laboratoires et le nombre croissant des travailleurs, le président estima que la Société était, à nouveau, « dans l'obligation de créer de nouveaux laboratoires » (trois ?) ; l'acceptation unanime de l'assemblée consultée sur ce projet incita alors le professeur Jolyet à demander que l'un des futurs laboratoires construits fût « exclusivement affecté aux études physiologiques ».

Mais il y a loin souvent du rêve à la réalité quand les finances sont désespérément dans le rouge : le 14 février 1892, pour que la construction des nouveaux laboratoires fût enfin entreprise, Henri Viallanes demanda que « la somme de 300 francs qu'il a(vait) versée pour sa cotisation de membre perpétuel<sup>(21)</sup> ne (fût) pas appliquée, comme cela s'est pratiqué jusqu'ici, à l'amortissement d'une action, mais bien à la création des nouveaux laboratoires ». Satisfaction lui fut donnée, bien que la demande fût « une dérogation aux habitudes de la société »<sup>(22)</sup>. Le 8 mai 1892, le directeur de la station revint à la charge, appuyé par le professeur Jolyet, en estimant que deux laboratoires supplémentaires seraient suffisants : le premier - le laboratoire de physiologie - pourrait être établi dans l'appartement de façade, dit salon de

Laborde - du nom d'un employé, avec le petit cabinet aménagé ; le second - le laboratoire d'études océanographiques pourrait être installé dans la salle de conférences avec ouverture sur la façade principale. Le bureau, séduit par ces options, chargea Henri Viallanes de demander les devis correspondants à Gabriel Busquet.

L'assemblée générale de février 1893 fut marquée par l'absence d'Henri Viallanes, atteint « d'une cruelle maladie »<sup>(23)</sup>, absence d'autant plus regrettée par Gustave Hameau que le directeur de la Station, « dans une remarquable étude des conditions de la nutrition des huîtres, [était] arrivé à des résultats qui auront un grand retentissement dans la région et rendront de très grands services à l'ostréiculture »<sup>(24)</sup> ; Emile Durègne demanda que cette étude fut publiée in extenso dans le bulletin de la société pour l'année 1892.

Un an plus tard, le 4 mars 1894, Félix Jolyet qui avait succédé à Henri Viallanes comme directeur de la station zoologique et souhaitait, comme son président, voir « des travailleurs plus nombreux venir mettre à profit les laboratoires ouverts généreusement à tous », donna lecture d'un vœu qu'il avait soumis au Conseil général de la Gironde pour que les laboratoires d'Arcachon fussent « utilisés à l'avenir pour l'enseignement des Hautes Etudes ». Sa démarche recueillit le ferme soutien d'Emile Durègne, qui se proposa de prendre contact à ce sujet avec Ulysse Gayon, professeur de chimie à la faculté des sciences de Bordeaux, du professeur Bouchard et de Clément Jobert, professeur à la faculté des sciences de Dijon. Une nouvelle chambre fut envisagée, que Fernand Lalesque se proposa de meubler, tandis que le docteur Hameau engageait F. Jolyet « à s'adresser aux fabricants les plus réputés » pour équiper le laboratoire de physiologie achevé, semble-t-il<sup>(25)</sup>.

---

## **6°/ La démission de Gustave Hameau**

---

L'assemblée générale du 3 mars 1895 marqua un nouveau tournant dans l'histoire de la Société Scientifique. Malade, Gustave Hameau n'assista pas aux travaux. Ce fut son vice-président Fernand Lalesque qui dirigea les débats et qui fit part aux membres présents de « la démission si imprévue du président », de « sa retraite » après plus de trente années à la tête de la société ; élu président honoraire, le docteur Hameau fut remplacé par Fernand Lalesque. Le 31 mars, par la voix de son bureau unanime, la Société Scientifique, qui avait déjà accepté « d'approvisionner l'aquarium de l'Exposition de Bordeaux », consentit à apporter toute son aide au Comité regroupant tous les ostréiculteurs du Bassin d'Arcachon désireux de participer à la manifestation bordelaise. Félix Jolyet entretint ensuite le bureau « de l'utilité de mettre des laboratoires à la disposition de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, [étant] d'avis que, sans aliéner [son] indépendance ce serait un moyen assuré [ pour la Société] d'obtenir de nouvelles subventions... ».

Le 30 juin 1895, le bureau nomma membre honoraire M. A. Pitres, doyen de la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux, et comme membres titulaires Louis Beaupuy, marin ostréiculteur d'Arcachon, et « M. Osiris Iffla, propriétaire à Arcachon ». Le 1er mars 1886, au cours de l'assemblée générale annuelle, Fernand Lalesque rendit hommage, en sa présence, à Gustave Hameau qui répondit, pour expliquer son retrait, qu'il « était temps d'infuser à la société un sang nouveau, plus jeune, plus profitable à son essor » ! De nouveaux membres furent élus au conseil d'administration : le professeur Bouchard promu membre honoraire fut remplacé à la vice-présidence par Barthélémy de Nabias, professeur à la faculté de médecine de Bordeaux, aux côtés de Clément Sémiac qui céda le secrétariat au docteur André Hameau, tandis que Marcel Ormières devenait administrateur à la place d'Alban Brannens démissionnaire.

Fernand Lalesque avait à faire face aux mêmes difficultés financières que son prédécesseur, d'autant plus que l'emprunt de 1867 devait expirer en 1896<sup>(26)</sup>. A côté des subventions, toutes les idées étaient bonnes à prendre pour que les recettes fussent supérieures aux dépenses. Le 24 mai 1896, le conseil décidait d'acquérir deux phoques auprès de la Société de Zoologie d'Amsterdam pour améliorer

sensiblement la fréquentation de l'aquarium de juillet à octobre. Le coût de l'annexe de Guéthary - en fait le coût du marin qui y était affecté, le dénommé Duhon -, inspectée par Lalesque, parut mériter quelques observations mais en l'absence de Durègne rien ne fut décidé. Marcel Ormières fut chargé de résoudre la question de la fraude à l'entrée de l'aquarium et du musée. Et un effort de « recrutement » sans précédent fut réalisé : en quatre mois, 22 nouveaux adhérents furent admis.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 août 1886 adopta à l'unanimité, grâce à l'appui « de M. Léon Lesca l'actionnaire de beaucoup le plus important » les conclusions du rapport de Léon Saby sur l'emprunt de 1867. Un rapport sans complaisance qui démontrait « l'urgence de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'avenir [et] empêcher une liquidation » ; qui énonçait quatre « mesures » susceptibles de « sauvegarder l'existence d'une œuvre à la fois scientifique et de patriotisme local » et qui limitaient à neuf ans les efforts « d'une gestion sinon brillante, du moins très honorable » ! Le 7 février 1897, le conseil constatait avec soulagement que « l'emprunt n'avait suscité jusqu'à ce jour aucun ennui ; au contraire MM. Peyrelongue, Johnston, Pascault et Arthur Lesca (avaient) remis leurs obligations à la Société ». Décision fut prise de considérer « que tout membre possesseur d'une ou plusieurs obligations qui abandonnera(it) sa ou ses obligations à la société sera(it) considéré comme ayant perpétué sa cotisation ». Enfin, sur la proposition d'Emile Durègne, le bureau désigna une délégation, composée de MM. Lalesque, Sémiac, Jolyet et Durègne, pour faire une démarche auprès de Monsieur le Recteur *afin d'obtenir pour la Société le patronage de l'Université de Bordeaux* ».

## **II. LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET L'UNIVERSITÉ (1897-1914)**

Cette démarche ne fut pas évoquée lors de l'assemblée générale du 21 février 1897 qui procéda à l'élection de Léon Saby au poste de trésorier, en remplacement de M. Ardouin, décédé, et à celles de Léopold Escarraguel et de Gabriel Busquet comme administrateurs, Marcel Ormières étant vraisemblablement démissionnaire<sup>(27)</sup>.

Le 11 août 1897, le conseil d'administration donnait son approbation au président qui avait « accordé un local à l'École des Pêches d'Arcachon pour y faire des cours » ; il enregistrait surtout avec satisfaction la promesse du Recteur « de se mettre en relation avec les doyens des facultés de Médecine et des Sciences de Bordeaux pour faire nommer une commission qui viendrait visiter les locaux [de la Société Scientifique] et verrait *comment elle pourrait] faire partie de l'Université* ».

Cette commission universitaire, composée du recteur Couat, de MM. Pitres, doyen de la faculté de médecine et Kunstler, doyen de la faculté des Sciences, et de MM. de Nabias et Jolyet, s'en vint à Arcachon en mai 1897, reconnaître les lieux et écouter les propositions de la Société Scientifique. Il fallait désormais formaliser les liens à établir. Près d'une année fut nécessaire et la discrétion semble avoir été de mise ; en effet lors du conseil d'administration du 19 août 1897, Fernand Lalesque, s'il informa ses collègues que le Conseil de l'Université de Bordeaux avait accepté l'offre de la Société Scientifique, donna priorité à la lecture d'une lettre en date du 17, émanant du maire d'Arcachon Veyrier-Montagnères :

« Une délégation de parqueurs s'est préoccupée auprès de moi du tort que pourrait causer à l'ostréiculture la question soulevée l'an dernier par un certain nombre de journaux relativement à la transmission de la typhoïde par les huîtres.

« Ne pensez-vous pas comme moi, Monsieur le Président, qu'il y aurait lieu d'étudier cette question dans l'intérêt de nos ostréiculteurs si malheureux depuis quelques années ?

« Je vous transmets cette idée estimant que la Société Scientifique est toute indiquée pour l'étudier et qu'elle pourra une fois de plus rendre service à la population d'Arcachon... ».

Et pour répondre au désir du maire, le conseil décida d'organiser une conférence publique « dans laquelle le président de la Société fera(it) ressortir que les parcs à huîtres du Bassin d'Arcachon (étaient) placés dans les meilleures conditions d'hygiène ».

De même, le 6 février 1898, Lalesque se contenta d'annoncer « que le préfet de la Gironde a(vait) autorisé la ville d'Arcachon à donner à une rue le nom d'Henri Viallanes, et le 20 février, lors de l'assemblée générale, ne fut-il question, s'agissant des laboratoires, que de « l'installation de l'outillage nécessaire pour entreprendre des travaux de pisciculture marine ».

Ce fut le 4 avril 1898 que le conseil d'administration prit connaissance d'une lettre du recteur Couat par laquelle le président de la Société Scientifique était « informé officiellement que le Conseil de l'Université de Bordeaux acceptait les propositions faites à l'Université par la Société Scientifique » et des statuts « acceptés par chaque partie » - en réalité, ils ne furent approuvés par le Conseil de l'Université que le 21 juin 1899. Onze articles définissaient les conditions du « rattachement » de la Station Zoologique à l'Université de Bordeaux. Ainsi, la Société devait-elle mettre à la disposition de chaque faculté intéressée (médecine, sciences) un laboratoire particulier, tout en conservant son autonomie propre puisque, comme par le passé, elle devait administrer et régler son budget sans intervention de l'Université ; celle-ci, « entièrement indépendante dans les locaux mis à sa disposition, rentrait dans le règlement général commun de l'établissement pour tous les services généraux ».

Le 25 août 1898, Fernand Lalesque annonçait enfin à son conseil que Barthélémy de Nabias avait été nommé délégué de l'Université auprès de la Station Zoologique. Durègne, pour sa part, fit part des sentiments bienveillants du recteur à l'égard de la Société. A l'évidence, il fallait profiter de la situation. Le conseil d'administration du 22 janvier 1899 vota l'aménagement des deux laboratoires qui seraient exclusivement affectés à l'Université de Bordeaux ; à cet effet, la société se sacrifiait : elle abandonnait son laboratoire d'océanographie et demandait à l'architecte Marcel Ormières d'installer le second dans la salle des conférences. Cette solution fut entérinée par l'assemblée générale du 5 février 1899 qui accepta les plans soumis par l'architecte.

---

## **1°/ Une menace : le port de commerce d'Arcachon ?**

---

La situation se compliqua à la fin de l'été 1899. Le 17 septembre, le président Fernand Lalesque fit savoir à ses collègues du conseil que le recteur, M. Bizos, était intervenu auprès de son ministère pour obtenir du ministre des Travaux Publics « l'autorisation de compléter le plan des laboratoires au nord, sur la mer », avant d'annoncer qu'il avait refusé de déférer à « la convocation officieuse » du conducteur des Ponts-et-Chaussées d'Arcachon *en vue de procéder à un échange de terrains*. Si les comptes rendus de l'assemblée générale du 18 février 1900 et du conseil d'administration du 17 juin ne se font l'écho d'aucune tractation ou décision sur le sujet, il n'en demeure pas moins qu'en coulisses, quelque chose se préparait.

Le docteur Lalesque convoqua donc son conseil le 4 novembre 1900 « dans le but de décider si la Société Scientifique d(eva)it rester ce qu'elle (était) ou si elle d(eva)it modifier ses statuts et demander *la déclaration d'utilité publique* ». Après un bref historique sur l'installation à Eyrac, le président poursuivit : « ... La Société Scientifique d'Arcachon, depuis son rattachement à l'université de Bordeaux, a besoin d'agrandir ses laboratoires et d'en fonder de nouveaux. Dans ce but, le recteur de l'université de Bordeaux a demandé à l'administration des Ponts-et-Chaussées l'autorisation d'étendre les dépendances de la société sur le terrain voisin de celui qu'elle occupe. Celle-ci a refusé en déclarant que, dans un temps très rapproché, elle aura besoin de tout son terrain. D'un autre côté, M. le maire d'Arcachon, en prévision de l'augmentation d'importance du port d'Arcachon a prié les Ponts-et-Chaussées de mettre à l'étude *la création d'un port sur l'esplanade d'Eyrac*. Le moment n'est donc pas favorable à une nouvelle concession de terrain à la Société Scientifique.

« Dans ces conditions, la Société Scientifique peut-elle rester ce qu'elle est, c'est-à-dire conserver sa liberté d'action et la libre disposition de ses ressources, ou doit-elle, dans son intérêt, accepter le contrôle de l'administration et demander la déclaration d'utilité publique. Cette dernière alternative n'empêcherait pas d'ailleurs la société de commencer à bâtir sur le terrain concédé par les Ponts-et-Chaussées, en utilisant les ressources disponibles.

« La Société Scientifique déclarée d'utilité publique serait probablement plus forte auprès de l'administration pour défendre son maintien sur place ou demander à l'Etat la concession d'un autre terrain remplaçant celui qui lui aurait été retiré... ».

L'idée fut retenue pour être débattue lors de l'assemblée générale du 11 novembre. A l'unanimité, la modification des statuts y fut votée afin de pouvoir demander la déclaration d'utilité publique « pour mettre un terme aux conditions précaires au milieu desquelles la Société a[vait] vécu » jusqu'alors, même s'il lui fallait renoncer « à l'entière autonomie dont [elle avait] joui » et accepter « l'abandon d'une partie de [sa] liberté ». En toile de fond, l'agitation autour des terrains d'Eyrac persistait ; qui l'emporterait ? Les Ponts-et-Chaussées pour étendre « les bouées et le service du balisage », le recteur et la Société Scientifique pour créer de nouveaux laboratoires, la ville d'Arcachon pour agrandir le débarcadère d'Eyrac et créer son port de commerce ? Le 12 février 1901, une lettre du préfet indiqua clairement que c'était la demande de la ville qui « faisait opposition à la demande de la Société Scientifique ».

A la suite de l'examen des projets portuaires arcachonnais par les conseillers municipaux, lors de la séance du 16 février 1901, le docteur Lalesque convoqua une assemblée générale pour le 3 mars 1901, à laquelle assista le maire Veyrier-Montagnères. Après un nouvel historique, Fernand Lalesque sut avec habileté tirer argument du vote du conseil municipal : celui-ci, « reconnaissant les services [rendus] à la science et à la ville par les laboratoires [de la société], reconnaissant son impossibilité de réaliser de long temps son projet de création d'un port », avait voté à l'unanimité qu'il ne s'opposerait pas, mais aiderait à ce que la demande [de la société] reçoive satisfaction, le terrain devant [lui] être concédé « aux conditions anciennes qui [la] régissent depuis 1866 ». Mieux. Le maire et le docteur Alfred Festal - lui aussi élu et membre de la Société Scientifique - n'hésitèrent pas à affirmer « que les ressources communales ne permettaient pas avant un certain nombre d'années, l'exécution du projet de la ville » ! On se demande bien pourquoi ce dossier, déjà agité avant la création même d'Arcachon, venait de ressortir... Lalesque reçut donc mandat « pour maintenir la demande de terrain et commencer les constructions ».

En juin 1901, les démarches faites pour la concession des terrains et la déclaration d'utilité publique paraissaient être « en bonne voie ». Lors du conseil du 2 juin, Lalesque précisa cependant qu'il avait jugé bon d'attendre la réponse des administrations « pour entreprendre quoi que ce soit ». Marcel Ormières réussit toutefois à faire examiner ses plans et devis des nouveaux laboratoires ; le 23 juin, il se fit confier la surveillance des futurs travaux. L'assemblée générale extraordinaire du 7 juillet - qui octroya le titre nouvellement créé de membre bienfaiteur à Léon Lesca - se félicita que la concession de terrain fût accordée par les Ponts-et-Chaussées et le ministre des Travaux Publics. Dans l'euphorie, les plans dressés par Ormières furent approuvés et décision fut prise de mettre les premiers travaux en adjudication (il s'agissait de l'aile Est du bâtiment en bord de mer) avec la condition expresse que les adjudicataires fussent Arcachonnais ! Quatre lots furent ainsi attribués le 27 juillet.

1901 inaugurerait vraiment « une ère nouvelle dans la marche de la Société ». Le conseil d'administration du 27 octobre enregistra avec satisfaction que les Ponts-et-Chaussées et le ministre des Travaux Publics avaient « autorisé de bâtir en pierre les nouveaux édifices » et que les travaux étaient commencés<sup>(28)</sup>. Ces travaux devaient être terminés pour l'été 1902 ; notons que leur achèvement devait conduire (en 1902 ? en 1905 ?) au changement de nom de la Station qui deviendrait désormais « biologique »<sup>(29)</sup>.

L'assemblée générale du 16 février 1902 entérina la proposition de créer le titre de directeur-adjoint des laboratoires (ce fut le docteur Sellier qui fut nommé à ce poste) et créa une commission de quatre

membres « pour poursuivre la déclaration d'utilité publique » qui n'avait toujours pas abouti. Et c'est avec une légitime fierté que les membres présents prirent connaissance de la venue à Arcachon, le 26 mai, de S.A. le prince Albert 1er de Monaco qui allait honorer de sa visite la Société Scientifique.

Tout semblait s'accélérer et se conclure de la meilleure façon. Au conseil du 27 juillet, Fernand Lalesque annonça que le professeur François Franck avait établi le compte rendu des travaux de la Société scientifique dans la perspective de son rattachement à l'Ecole des Hautes Etudes.

Mais le 15 février 1903, le docteur Lalesque eut « le regret d'annoncer que malgré des démarches réitérées de sa part même auprès du ministre compétent, le Conseil d'Etat a[vait] rejeté la demande de reconnaissance d'utilité publique sous prétexte que les services rendus par la société [étaient] insuffisants ». La désillusion fut grande. Lors du conseil d'administration du 28 février 1904, le président fit un constat désabusé : « rien de saillant n'est à signaler pendant l'année écoulée » ! Même le professeur Jolyet, dans son rapport à l'assemblée générale du 13 mars 1904, laissa percer quelque amertume : « L'aménagement des laboratoires au point de vue matériel et instrumental a fait beaucoup de progrès ; néanmoins il n'est pas encore complet. La partie complémentaire a été fournie par l'Université de Bordeaux grâce à notre annexion à cette université. C'est l'un des avantages de cette annexion. Autrement nos laboratoires seraient dépourvus d'instruments nécessaires et coûteux ». Qui plus est, même l'idée du rattachement à l'Ecole des Hautes Etudes, régulièrement mise en avant par le docteur Pauliet, « ne pouvant avoir lieu que par l'intermédiaire d'une faculté », fut abandonnée : « l'absorption par une faculté et la perte de l'indépendance » n'étaient pas jugées souhaitables.

---

## **2° La démission du docteur Lalesque**

---

L'assemblée générale du 5 mars 1905 parut redonner des couleurs à la Société. Les motifs de satisfaction ne manquaient pas. Suite au rapport du docteur Sellier, le professeur Bergonié « *se dit heureux d'avoir fourni au professeur Mendelsohn, de Saint-Petersbourg, le radium nécessaire à ses expériences sur la Torpille. Ses travaux, faits à Arcachon, ont fait l'objet d'une communication à l'Académie des Sciences* ». Le professeur de Nabias, délégué de l'Université de Bordeaux, avait chaleureusement félicité et remercié le président ; dans son compte rendu en effet, Fernand Lalesque, avait déclaré « espérer qu'avant l'expiration de son mandat dans un an, le conseil d'administration aur(ait) remédié à tous les *impedimenta* signalés dans les différents rapports... ».

Hélas ! Le 12 décembre 1905, Fernand Lalesque adressait au vice-président Sémiac sa lettre de démission.

« ... Si pendant onze années de présidence, mon dévouement et mon travail ont pu rendre quelques services à la Société Scientifique, tout fait présager qu'il n'en serait plus ainsi à l'avenir.

« Le vote récent, qu'il soit ou non justifié, du Conseil municipal de la ville d'Arcachon, crée une situation tellement claire que tous mes efforts iraient à l'encontre de leur but.

« Comme au surplus, ma personne importe peu, alors que la prospérité de la Société prime tout, j'ai l'honneur de vous adresser et de vous prier de transmettre à vos honorables collègues du Conseil d'administration, ma démission de la présidence de la Société Scientifique et Station Biologique d'Arcachon... ».

Le 31 décembre 1905, participant à son dernier conseil d'administration, Lalesque suggéra un président « choisi parmi les sociétaires résidant à Arcachon » et avança le nom du docteur André Hameau qui accepta « par dévouement ». Frédéric Jolyet proposa alors le vote d'une motion « témoignant la plus profonde gratitude de la société pour le zèle, l'énergie et l'esprit de sacrifice avec lesquels [...] Fernand Lalesque présida la société scientifique qu'il laissait dans un état de prospérité inconnu jusqu'alors ». Que s'était-il donc passé au cours des mois précédents ? Les archives de la Société Scientifique sont muettes sur le sujet. Même la presse locale - en l'occurrence l'*Avenir d'Arcachon* - d'ordinaire à l'affût de la

moindre peccadille pouvant ternir l'image du maire d'Arcachon, si elle annonça la démission de Lalesque, se refusa à tout commentaire<sup>(30)</sup>.

La délibération du conseil municipal du 3 décembre 1905 n'est guère plus explicite, même si elle se veut motivée ; tout juste apprend-on à sa lecture qu'il y a eu un incident « protocolaire », entre le maire Veyrier-Montagnères et le docteur Fernand Lalesque au cours de la seconde visite d'Albert 1<sup>er</sup> de Monaco, le 9 juillet 1905 : « considérant qu'il résulte des renseignements recueillis que [...] le Président de la Société Scientifique a déclaré jusqu'au dernier moment qu'il refusait d'être présenté au Prince par M. le Maire d'Arcachon.. »<sup>(31)</sup>. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées. A l'évidence, les relations entre le maire d'Arcachon et le président de la Société Scientifique s'étaient pour le moins dégradées : à l'épisode - vraisemblablement électoraliste - du serpent de mer que constituait le port de commerce d'Arcachon, avaient succédé des escarmouches aujourd'hui oubliées qui avaient amené Fernand Lalesque à accepter d'être l'un des témoins du maire de La Teste-de-Buch Pierre Dignac pour le duel du 11 mars 1905 ! Les repréailles n'avaient pas tardé et l'*Avenir d'Arcachon* en avait alors informé ses lecteurs<sup>(32)</sup>.

Soulignons aussi que le prétexte à l'invitation lancée par Veyrier-Montagnères au souverain monégasque avait été le lancement, pour le compte de la Société d'Océanographie du Golfe de Gascogne, du *Daniel-Guestier*, construit par les Pêcheries de l'Océan<sup>(33)</sup>... dont Veyrier-Montagnères était un des principaux actionnaires. Or, le directeur de ces pêcheries n'était autre que Charles Bénard, par ailleurs président fondateur de la Société d'Océanographie et membre depuis 1900 de la Société Scientifique ; mais les relations entre les deux sociétés s'étaient rapidement dégradées : à l'entente cordiale des débuts avait succédé une évidente animosité sur fond de concurrence « scientifique »<sup>(34)</sup>. Même si elle ne fut annoncée officiellement que le 4 février 1906, la démission de Charles Bénard, de la Société Scientifique, intervint courant 1905 !

---

### **3°/ La présidence d'André Hameau**

---

Le 18 février, l'assemblée générale confirma André Hameau à la tête de la Société Scientifique, tandis que le professeur Jolyet et le docteur Sellier continuaient leur œuvre à la tête des laboratoires. Un an plus tard, le 17 mars 1907, la situation financière s'était encore améliorée, ce qui allait « permettre de commencer la réalisation du perfectionnement de l'outillage scientifique » ; la station biologique d'Arcachon était de plus en plus connue et appréciée si bien que le 27 octobre 1907 il fut décidé de nommer un préparateur rétribué - M. Delaunay - qui devait exercer à Arcachon une fois par semaine et rester à poste fixe pendant les vacances de Pâques et les grandes vacances. Par contre, il parut bon d'attendre avant d'engager une nouvelle demande de déclaration d'utilité publique.

L'année 1908 fut marquée par la disparition de M. de Nabias. Le professeur Pérez le remplaça comme délégué de l'Université de Bordeaux, tandis que Camille Sauvageau, professeur de botanique à la faculté des Sciences de Bordeaux, lui succéda comme vice-président de la Société Scientifique (28 février 1909).

Début 1910, le professeur Sauvageau était désigné comme délégué de l'Université de Bordeaux auprès de la Société scientifique dont la Station était « toujours recherchée par les savants étrangers qui viennent y chercher des renseignements très utiles pour leurs études », sans oublier bien évidemment les scientifiques français : cette année-là Camille Mader eut les honneurs du rapport annuel pour son mémoire sur la *sardine du golfe de Gascogne*.

Une nouvelle préoccupation apparut bientôt : comment amener l'électricité dans les laboratoires : le 12 mars 1911, Marcel Ormières fut chargé de s'enquérir des conditions à remplir. Sujet à l'évidence ardu dont la résolution fut pour le moins laborieuse. Le 3 mars 1912, le professeur Jolyet ne put qu'insister « sur l'utilité de l'installation électrique qui permettra(it) d'avoir un arc lumineux pour microphotographies ». Le 16 février 1913, le président André Hameau se proposa pour relancer la question du branchement électrique, abandonné quelques mois auparavant pour des raisons de coût ; il est

vrai que la Société avait dû faire face à des dépenses urgentes, notamment dans le Musée et l'aquarium. Et se posait à tous la question de la célébration du Cinquantenaire de la Société !

L'assemblée générale du 2 mars 1913 se vit proposer un projet de fête ; l'état des finances suscita des arguments contradictoires, si bien que le président André Hameau suggéra de reporter l'anniversaire « au printemps 1914, une fois les grosses réparations payées » ; il fut suivi et une commission de 6 membres fut désignée pour mettre le programme au point.

Le 1er mars 1914, l'assemblée générale applaudit enfin à l'installation de l'électricité ; la question avait été réglée, certes dans l'urgence : « la machine à vapeur, en mauvais état, risquait d'éclater » d'un moment à l'autre ! Quant aux festivités du Cinquantenaire, elles furent déplacées à la fin mai, « après les élections législatives des 26 avril et 10 mai » et se composeraient - économie oblige - d'une conférence sur l'ostréiculture par M. Dantan, naturaliste du service scientifique des Pêches Maritimes et d'un banquet.

Ce programme fut-il respecté ? Le silence des archives de la Société et l'absence de presse locale pour 1914 ne permettent pas, dans l'immédiat, de répondre à la question.

L'été 1914 allait constituer une nouvelle étape dans la vie de la Société Scientifique. Comme devait le souligner André Rebsomen, auquel nous renvoyons le lecteur<sup>(35)</sup>, cette institution « devait jouer son rôle au cours de la guerre, et elle le fit de la façon la plus brillante et la plus fructueuse, grâce à la présidence, pleine de distinction et de valeur, de M. le docteur Hameau ».

Michel BOYÉ

## NOTES ET RÉFÉRENCES

- 1) Président : docteur Hameau ; vice-présidents : les professeurs A. Bouchard et Pérez (qui refusa le poste et fut remplacé le 5 mars par le docteur Emile Rougier) ; secrétaire : Fernand Lalesque ; Jean-Alban Brannens ; administrateurs : Dmokowski (père ou fils ?), Edouard Méran (Georges Méran, alors maire d'Arcachon, était président honoraire), les professeurs J. A. Guillaud et Félix Jolyet.
- 2) Dans sa séance du 10 septembre 1882, le conseil avait repoussé l'idée du professeur Jolyet d'opter pour des constructions en briques et en fer, à l'image de ce qui se faisait pour l'exposition de Bordeaux, afin de réaliser « une économie réelle ».
- 3) Séance du conseil d'administration du 22 octobre 1882 (fautivement marquée 2 décembre F° 88 R°).
- 4) Séance du conseil d'administration, non datée, se situant entre le 29 octobre 1882 et le 4 février 1883 : il s'agit selon toute vraisemblance de la séance du 2 décembre (cf. F° 236 R° et F° 248 R° portant la liste des membres admis en 1882).
- 5) Séance générale du 29 avril 1883.
- 6) Dans *La Station Biologique d'Arcachon 1867-1968*, le professeur Robert Weill indique que « L. Gourg » (sic) fut directeur de la station de 1880 à 1885 ; à l'évidence, il s'agit d'une double erreur puisque G. Gourg était un membre de fraîche date, admis qu'il avait été le 22 octobre 1882. Les archives substantives ne permettent pas de connaître le nom de celui qui, au décès de Lamarque de Plaisance en décembre 1880, lui succéda à la tête du « laboratoire » : le second vice-président Frédéric Lesca ? un autre membre du bureau (Dmokowski fils, Edouard Méran, le docteur Emile Rougier, Oscar Moureau, Paulin Fillioux) ?
- 7) Gabriel Busquet avait été admis le 4 juin 1882 comme Fernand Pujibet.
- 8) Emile Durègne avait été admis le 29 juillet 1883. Il fut rejoint par sa mère le 10 mai 1885.
- 9) Leys (membre depuis le 22 octobre 1882) et Emile Durègne « désireux de concourir à la prospérité des laboratoires », offrirent chacun un lit pour l'ameublement des chambres destinées aux travailleurs.
- 10) Furent désignés pour en faire partie : Gustave Hameau, le professeur Guillaud, Emile Durègne, Clément Sémiac, Joseph Saby et Fernand Lalesque.
- 11) Gourg exclu en 1884 pour défaut de paiement de cotisation (F° 236 R°).
- 12) Si d'Eggourt ne figure pas sur la liste des membres qui clôtura le registre des Délibérations, le compte rendu de la séance est pourtant très explicite : il fut admis membre titulaire avec l'ingénieur bordelais de Volontat, M. Motelay, membre de la Société Linnéenne, l'abbé Castelnaud, naturaliste bordelais et l'architecte Marcel Ormières.
- 13) Cette assemblée fut précédée, une heure auparavant, par un conseil d'administration qui admit comme membre titulaire le docteur Chambrelent, de Bordeaux, et M. Charles Lejeune, domicilié villa *Raoul*, à Arcachon.
- 14) Président : G. Hameau ; vice-présidents : A. Bouchard et E. Rougier ; secrétaire : Clément Sémiac ; trésorier : Jean-Félix Ardouin ; administrateurs : Félix Jolyet, Charles Blarez, Fernand Lalesque, Alban Brannens ; autres membres : le maire d'Arcachon, Paulin Fillioux, conservateur honoraire, et Emile Durègne, directeur de la station.

- 15) Baudens Michel dit Osmin (12.02.1843 - 31.12.1887). Le conseil municipal envisagea un hommage public ; mais le projet n'eut pas de suite.
- 16) On doit à la princesse Suzanne Czartoryska, née Chimay, la réplique de la Vierge de Czestochova (Pologne) qui se trouve à la basilique Notre-Dame ; ce tableau avait été offert le 12 mai 1890 en témoignage de reconnaissance, suite à la guérison de sa fille Rosalie, née le 12 mai 1872.
- 17) Il s'agissait selon toute vraisemblance de Frédéric Croisel(le), ancien brigadier des douanes et chef de la fanfare Saint-Michel de Mestras (voir M. Boyé, 1834-1904. Le bureau des douanes de Gujan, dans *B.S.H.A.A. n° 55*, 1er trim. 1988, p. 22).
- 18) La station zoologique devait s'afficher dans la classe 77 de l'exposition universelle.
- 19) Henri Viallanes, docteur ès sciences, fut admis le 9 juin 1889.
- 20) Le conseil du 10 mai 1891 examina le programme « arcachonnais » de l'excursion que devaient faire sur le Bassin les participants au Congrès Pyrénéen qui allait se tenir à Bordeaux du 25 au 30 mai. La visite à Arcachon était programmée pour le 26 mai ; Durègne avait prévu le transfert des congressistes, accueillis par le maire de la ville, de la gare au Sanatorium, retour par la ville d'hiver, visite du Casino, visite du Musée et des laboratoires de la Société Scientifique, déjeuner rapide ; à midi, les congressistes qui le désiraient prendraient le bateau à vapeur pour aller à la Villa Algérienne visiter les vignobles et le parc à huîtres de M. Lesca ; les autres monteraient à cheval pour visiter la dune des Sablounes et la vieille forêt. La ville d'Arcachon avait accepté de prendre en charge les frais de transport par bateau, voitures et chevaux.
- 21) La cotisation annuelle était passée à 20 francs en septembre 1891.
- 22) Le 14 février 1892, Gustave Hameau vit voter le règlement constitutif d'un « Comité spécial chargé du soin de recueillir tous les documents se rattachant à l'histoire du Captalat de Buch ». En février 1893, force lui fut de constater que « la commission du Captalat a peu fonctionné ». Les comptes rendus suivants sont muets sur l'histoire locale.
- 23) Henri Viallanes mourut, semble-t-il, fin 1893.
- 24) Cf. Pierre-Jean Labourg, *La Société Scientifique d'Arcachon et l'ostréiculture*, dans *L'ostréiculture arcachonnaise*, SHAA, 1994, p. 67-83.
- 25) Au cours de cette réunion, Félix Jolyet déclara mettre à la libre disposition de la société son propre « bateau-canoë ».
- 26) Léon Saby fut chargé d'établir un rapport sur le sujet qui fut adopté le 28 juin 1886 par le bureau et soumis à l'assemblée générale extraordinaire de septembre.
- 27) Lors de la reconduction intégrale du conseil, le 20 février 1898, Marcel Ormières ne figure pas parmi les administrateurs.
- 28) Dans le *Compte rendu administratif pour l'année 1901*, il est révélé que c'est « grâce à l'extrême bienveillance de M. l'Ingénieur en chef du service maritime de la Gironde, M. Voisin, à la largeur de vues, à la cordialité duquel nous ne saurions trop rendre hommage » que l'autorisation fut obtenue.
- 29) Les registres de délibérations ne permettent pas de situer ce changement d'appellation. Par contre, dans le *Rapport général sur la marche scientifique des laboratoires* (année 1905), qu'il présenta à l'assemblée générale du 18 février 1906, le professeur Félix Jolyet affirme clairement : « Vous remarquerez, messieurs, que nous avons appelé *Institut de biologie marine* l'établissement scientifique qui portait antérieurement le nom de *Station zoologique d'Arcachon...* » (cf. *Compte rendu administratif de l'année 1905*). Mais, en 1903 - année d'édition du *Compte rendu administratif pour l'année 1902*, la mention « Station biologique » apparaît pour la première fois sur la couverture, comme si elle consacrait le terme de « l'édification de l'Institut de biologie marine commencé en 1883 » (propos du professeur Jolyet, p. 24) !
- 30) Même si l'information parut mériter un encadré.
- 31) Registre des délibérations du Conseil municipal d'Arcachon (années 1905-1906), F° 71 (paragraphe : Subvention à la Société Scientifique).
- 32) Relatant la visite du ministre de la Marine Gaston Thompson, à Arcachon le 26 avril 1905, l'*Avenir d'Arcachon* du 7 mai 1905 écrit : « Tous les personnages officiels de passage dans notre ville visitent le Musée, la bibliothèque et les laboratoires de la Société Scientifique qui, en 1863, fut la première station biologique maritime qu'eût connu le monde [...]. M. Thomson est passé deux fois devant la porte de la Société Scientifique *sans entrer*. Pourquoi ? Nous savons que le Président par voie protocolaire, de vive voix ensuite, avait sollicité du Ministre l'honneur d'une visite pour le jeudi matin [avant ou après la promenade sur le Bassin]. Alors ? Peut-être M. le Maire pourrait-il nous renseigner. »
- 33) Sur ce point, voir M. Boyé, *L'histoire maritime du Bassin au début du XX<sup>e</sup> siècle (I)*, dans *B.S.H.A.A. n° 118*, 4<sup>e</sup> trim. 2003, p. 28-29.
- 34) En 1902, la Société d'Océanographie avait « inscrit, parmi ses présidents d'honneur à perpétuité, le président de la Société Scientifique d'Arcachon ». Pour preuve du « concours réciproque » que se portaient alors les deux sociétés, il y eut la visite d'Albert 1<sup>er</sup> de Monaco à la Société scientifique en mai 1902, « due à la bienveillante intervention de M. Bénard ». Et ensuite ? Dans le compte rendu administratif des exercices 1903 et 1904, si le docteur Lalesque cite Charles Bénard pour une distinction, il ne fait nullement mention de la Société d'Océanographie, totalement ignorée par ailleurs dans le rapport du docteur Sellier. En 1905, intervenait la démission de M. Bénard (après « l'incident » ?). Et par trois fois fin 1905/début 1906 la Société d'Océanographie était remarquée par le conseil municipal d'Arcachon : 1° en appuyant sa démarche auprès du conseil général de la Gironde au motif qu'elle était « la seule et la première [société] à avoir entrepris d'une façon rationnelle l'étude du bassin d'Arcachon (délibération du 8 septembre) ; 2° en lui accordant une subvention « pour son œuvre intéressant au plus haut point les marins, les pêcheurs et ostréiculteurs du bassin d'Arcachon [il s'agissait de la carte hydrographique] », le jour même où la Société Scientifique se voyait retirer la sienne (délibération du 3 décembre) ; 3° en « l'accompagnant » à l'Exposition Coloniale de Marseille (délibération du 24 février 1906).

35) André Rebsomen, *Arcachon et ses environs pendant la Guerre*, Arcachon, 1924, p. 42-43.